

MAIRIE DU POËT - 05300 COLLECTE DES ENCOMBRANTS

L'inscription se fait uniquement par téléphone au 04 92 65 70 11 ou directement en Mairie.

Pour les encombrants : Inscription avant le mardi qui précède le jour de la collecte

LISTE DES ENCOMBRANTS ADMIS A LA COLLECTE (1er jeudi du mois)

Les objets volumineux provenant exclusivement d'usage domestique qui, par leur nature, leur poids et leurs dimensions, peuvent être chargés par deux personnes dans la benne, dans la limite de 1,5 m3 par habitation et par collecte, à condition d'être correctement conditionnés et déposés en bordure de trottoir la veille au soir du jour de la collecte ou la matin même (avant 8h) et de respecter les normes ci-dessous :

Poids maximum de l'objet : 50 kg

Longueur maximale de l'objet : 2m

Volume maximum de l'objet : 1.5 m3

Sont donc compris dans la dénomination d'encombrants les éléments suivants :

du mobilier (Table, Chaise, armoire démontée, lit démonté, matelas 1 place ou si 2 places enroulé uniquement, fauteuil, bureau, chevet, petite commode, saion de jardin, parasol,...),

d'appareils de gros électroménager (Cuisinière, réfrigérateur, congélateur, aspirateur, machine à laver, TV et matériels HI-FI,...) bien que les revendeurs doivent reprendre les anciens appareils lors de l'achat d'un nouveau.

Pour mémoire, certains déchets bien que volumineux ne sont pas considérés comme des encombrants, notamment :

- les gravats qui doivent être amenés en déchetterle,
- les pneus usagés (qui doivent être repris gratuitement par votre garagiste)
- les bouteilles de gaz qui doivent être reprises gratuitement par le vendeur cu remise à un point de collecte,
- les véhicules à moteur (carcasses de voitures, cyclomoteurs, ...)
- les cartons : collecte spécifique et/ou dépôt en déchetterie

<u>Rappel</u>: La commune du Poët et ses administrés peuvent bénéficier des services de la déchetterie de Ribiers (04 92 62 24 65) ou de Lazer (04 92 65 26 17).

Les personnes ne respectant pas les consignes mentionnées ci-dessus (volume maximum autorisé, respect du type d'encombrants ...) sont avertis que le ramassage n'aura pas ileu.

